

# LETTRE du GROUPE James COMBIER de la LIBRE PENSÉE de SAUMUR

James COMBIER – 1842 – 1917 – Libre-penseur et maire de Saumur

15 décembre 2012 – N° 89 sup Pour nous contacter : Douspis G. 3, rue de la Motte – 49730 VARENNES sur Loire  
• 02 41 51 73 79

• [georges.douspis@wanadoo.fr](mailto:georges.douspis@wanadoo.fr) - [www.lalibrepensee.com](http://www.lalibrepensee.com)

## SOMMAIRE :

- P 1 - P 2 = - Amicale laïque Paul Biet
- P 4 = - Pétition contre la loi Debré

## UN BEL EXEMPLE DE LAÏCITE OUVERTE : LE PATRONAGE LAÏQUE PAUL BIET ANNEXE DE NOTRE-DAME-DE-LA-LÉGION-D'HONNEUR

Longué-Jumelles

### Un don de 160 000 € tombé du ciel

Une ancienne habitante, aujourd'hui décédée, a légué cette somme en vue de restaurer l'église qui subit les assauts du temps. Un don du ciel.



Longué-Jumelles, salle Paul-Biet, dimanche. Mgr Defois, M. Gourdon, Frédéric Mortier, M. Girot et l'Amiral Bizard ont assisté à la signature de la convention portée par la Fondation du patrimoine.

### Violation de domicile :

Profitant d'un vin d'honneur servi dans une salle du Patronage laïque Paul Biet à l'issue des cérémonies du 11 novembre, les amis de Notre-Dame-de-la-Légion-d'Honneur se sont sournoisement introduits dans la place pour célébrer la « grande dame » âgée de 152 ans, l'église de Longué, œuvre de l'abbé Massonneau qui reçut la Légion d'honneur des mains de Napoléon le petit, en 1857 et qui s'empressa de mettre à contribution ses collègues de l'Ordre pour terminer sa construction.

Cette intrusion a été largement facilitée par les entremetteurs de service :

- **le maire de Longué, Frédéric Mortier**, Professeur d'économie dans l'enseignement privé, DVD, un temps proche du MPF de Philippe de Villiers,
- et **l'ex notaire Girot**, catholique de la première averse.

C'est en grande pompe que fut signée une convention de souscription en faveur de la restauration de l'église, la Fondation du patrimoine apportant, sous les habits du « Père Noël » ou plutôt du « petit Jésus » « **un don de 160 000 € tombé du ciel** »<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Titre de l'article paru dans le C.O du 15/11/2012.

Deux grands légionnaires assistaient à l'événement :

- **Gérard Defois, évêque** émérite de Lille, Commandeur de la légion d'honneur, formé au grand séminaire d'Anjou qui a fait ses premières armes comme vicaire de la paroisse St Laud d'Angers puis comme aumônier de Lycée à Cholet,

- **l'amiral Jacques Bizard** promu Officier de la légion d'honneur le 26/06/1996.

Devant cette violente agression, on peut s'interroger :

Qu'est-ce qui explique ce passage en force de la Sainte Alliance du sabre et du goupillon ?

Face à une telle offensive, le réflexe anti-clérical se déclenche. Lorsque les clergés exercent leurs activités dans les limites de leur communauté religieuse, ce même réflexe se met en sommeil.

Pleins de mansuétude, certains diront qu'il ne s'agit là que d'une regrettable maladresse mais cette maladresse est tellement grosse qu'on a beaucoup de mal à ne pas imaginer que, derrière elle, se cachent des arrières-pensées peu avouables.

### **Laïcité malmenée :**

La plupart des hommes politiques de diverses sensibilités se réclament de la laïcité mais ils ne donnent pas au mot laïcité le même contenu et ils l'affublent de divers adjectifs pour mieux la dénaturer : « ouverte », « plurielle », « positive », « intelligente », etc... Laïcité roseau opposée à laïcité chêne selon la dernière fable de Baubérot.

On a encore en mémoire les discours ravageurs de Sarkozy en la basilique de Saint-Jean du Latran et à Ryad, en Arabie Saoudite. A Rome, il prenait ses distances avec la conception de la « *laïcité à la française* » appelant à une laïcité « *positive* » contre une laïcité « *épuisée* » menacée par « *le fanatisme* ». Il avait insisté sur « *les racines chrétiennes de la France* ». « *Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé, même s'il est important qu'il s'en approche, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance* ». A Ryad, il avait évoqué le « *Dieu transcendant qui est dans la pensée et dans le cœur de chaque homme* », « *rempart contre l'orgueil démesuré et la folie des hommes* ».

Aujourd'hui, c'est son successeur à la tête de l'Etat, Hollande qui veut inclure dans la Constitution du 4 octobre 1958 le Concordat de 1801 cher à l'autre Napoléon, le 1er, et qui n'hésite pas à organiser une rencontre politique avec Mme Merkel à la cathédrale de Reims le 8 juillet dernier.

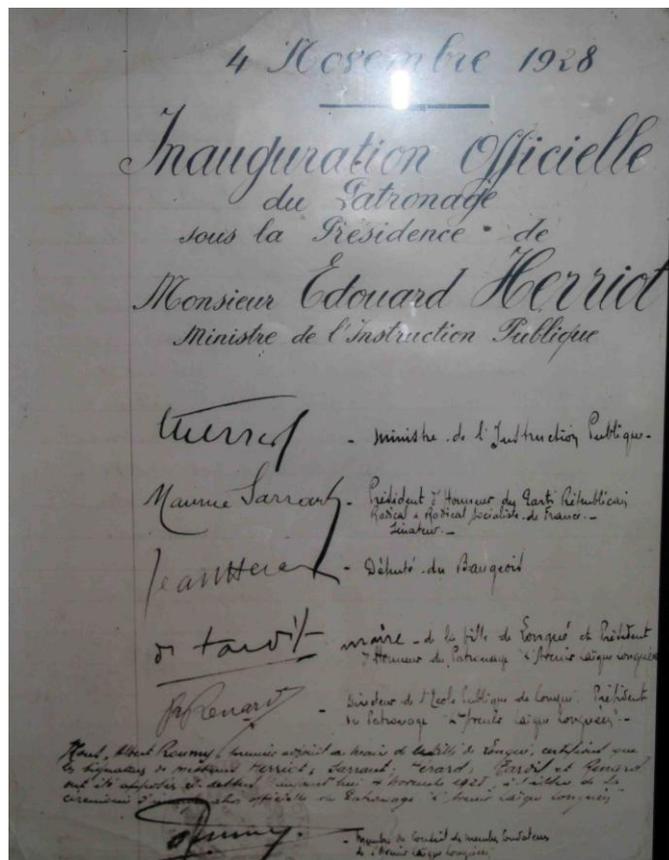
Lors de la dernière Assemblée Générale du Patronage, le maire de Longué s'est félicité de « l'ouverture » du Patronage... On voit où cela l'a conduit.

## **PATRONAGE LAÏQUE PAUL BIET – ECOLE LAÏQUE OBLIGATOIRE ET GRATUITE**

Un lien originel très fort.

### **4 NOVEMBRE 1928 : INAUGURATION OFFICIELLE DU PATRONAGE LAÏQUE**





Alors jeune instituteur, je suis rentré au Conseil d'Administration du Patronage, il y a plus de 50 ans. Il existait encore des membres fondateurs. Ils m'ont expliqué leur attachement à leur maison et à l'instruction publique, source de luttes contre l'obscurantisme pour l'émancipation de chacun qui les avait conduits à donner au Patronage le nom du premier instituteur public à Longué : Paul Biet.



Paul BIET  
Instituteur à Longué de 1871 à 1901



Raymond RENARD  
Directeur de l'Ecole de garçons  
Président du Patronage laïque Paul Biet  
Directeur de la Fanfare de l'Ecole communale  
Président du Sporting-Club (1924-1934)  
Déporté Politique, mort à Dachau le 27 mars 1945



### **Bulletin d'adhésion**

**- Nom :**

**- Prénom :**

**- Adresse : Rue :**

**Code postal :**

**Ville :**

**A renvoyer à : G Douspis -3, rue de la Motte – 49730 Varennes sur Loire**